

BONA VERBA PRECOR HOSPES
CLAUDIA DE SALIVE, CLARO NATALIUM SPLENDORE
DECORATA MATRONA CASTISSIMA
DUORUM MARITORUM CONJUNX FIDISSIMA EADEM
ET FOECUNDISSIMA
DECURSIS IN UTROQUE MATRIMONIO TRINGINTA
• CIRCITER TRIBUS ANNIS
PERPESSIS IN UTROQUE CONJUGIO QUINDECIM
PUERPERIIS
MULTIS REPERTIS ET EXPERTIS IN UTROQUE
VIDUVIO HOMINUM RERUMQUE
VICISSITUDINIBUS
ANTIGONA IN PARENTES, PORCIA IN CONJUGES,
SEMPRONIA IN LIBEROS, FILIA COMIS,
UXOR PRUDENS, MATER PIA,
MORTALES HIC TANDEM RELIQUIT EXUVIAS
FELICITER ALIQUANDO RESUMENDA.

IN CUJUS MEMORIAM HOC HUMANÆ CONDITIONIS
MONUMENTŪ JOAN. BAPT. CHASSIGNET FILIUS EX
SECUNDIS NUPTIIS SECUNDO GENITUS I. V. D.

FISCI PATRONUS

MERITÆ ET EMERITÆ MŒSTUS MŒRENQUE POSUIT
HOC TE VOLUI SCIRE ET ABIRE.

VALE.

« Passant, je t'adresse ces bennes paroles : Claudine de Salive, d'une naissance illustre, entourée de considération, chaste matrone ; de deux maris l'épouse la plus fidèle et la plus féconde ; après avoir passé dans ces deux mariages trente-trois années environ et avoir mis au monde, de ces deux lits, quinze enfants ; après avoir éprouvé et ressenti pendant ses deux veuvages un grand nombre de malheurs, Antigone pour ses parents, Porcie pour ses époux, Sempronie pour ses enfants, fille aimante, épouse prudente, mère pieuse, elle a laissé ici sa dépouille mortelle qui doit ressusciter heureusement un jour. En souvenir de cette vie digne et très digne d'éloges, Jean-Baptiste Chassignet, second fils du second mariage, docteur ès droit, procureur fiscal, a, dans sa douleur et sa désolation, fait placer ce monument. Voilà ce que j'ai voulu que tu saches avant de t'en aller. Adieu. »